



**HAL**  
open science

# Les dangers du livre. Catholicisme et encadrement de la lecture en France autour de 1860

Richard Nathalie

► **To cite this version:**

Richard Nathalie. Les dangers du livre. Catholicisme et encadrement de la lecture en France autour de 1860. Lodovica Braida; Brigitte Ouvry-Vial. Lire en Europe. Textes, formes, lectures (XVIIIe-XXIe siècle), Presses universitaires de Rennes, pp.209-231, 2020, Histoire, 9782753580466. halshs-03042984

**HAL Id: halshs-03042984**

**<https://shs.hal.science/halshs-03042984>**

Submitted on 17 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les dangers du livre : catholicisme et encadrement de la lecture en France autour de 1860.

Nathalie Richard

Université du Mans, CERHIO, CNRS UMR 6258.

Le scandale qu'occasionna la parution de la *Vie de Jésus* de Renan est connu. Mais ce qui était en jeu dans les polémiques l'est peut-être moins. Il s'agissait en premier lieu de réagir à une entreprise rationaliste qui visait à appliquer les outils de la critique historique aux sources de l'histoire du christianisme et à proposer un récit scientifiquement fondé, expurgé du surnaturel, de la vie et de l'œuvre du Christ. La controverse portait aussi sur la nature, humaine ou révélée, du fait religieux. Mais tout autant, l'immense succès éditorial de la *Vie de Jésus* mettait l'accent sur le pouvoir du livre et sur les dangers d'une lecture non encadrée. Il est donc possible, à partir de cet épisode, de revenir sur la question de la lecture et sur le rôle central que tenta de jouer l'Église catholique en matière d'encadrement du livre en France entre les années 20 et les années 60 du 19<sup>ème</sup> siècle.

Parue en juin 1863, la *Vie de Jésus* de Renan fut l'un des grands best-sellers français du siècle<sup>1</sup>. En dix-huit mois près de 150 000 volumes furent été mis en circulation, des chiffres sans commune mesure avec ceux d'autres ouvrages contemporains ayant pourtant durablement marqué l'histoire des idées. À titre de comparaison, *L'Ancien Régime et la Révolution* d'Alexis de Tocqueville, publié en 1856 chez le même éditeur, Michel Lévy, s'était vendu à 8 800 exemplaires en deux ans<sup>2</sup>. Le livre de Renan avait dès l'origine été conçu pour un public plus vaste que les seuls milieux érudits. Le prière d'insérer, envoyé aux principaux journaux peu de temps avant la parution, mettait en avant la modération du point de vue adopté par l'auteur, mais soulignait tout autant qu'il s'agissait d'un récit écrit dans un style simple, accessible à un large lectorat. Ce positionnement avait des raisons économiques. D'une part, l'intérêt commercial de l'éditeur était engagé et, de l'autre, la position précaire de Renan, dont le cours au Collège de France avait été suspendu plus d'un an auparavant, impliquait qu'il pût vivre de sa plume. Mais cette ouverture vers un lectorat non spécialisé était également reliée aux deux intentions dont la *Vie de Jésus* opérait la synthèse. La première était savante, orientant le livre vers un public érudit. Ainsi que le rappelait l'introduction, il s'agissait pour l'auteur de faire œuvre d'érudition critique. Comme il l'avait déjà fait dans plusieurs textes antérieurs<sup>3</sup>, Renan s'y situait dans la tradition de l'exégèse critique rationaliste, vivace surtout en Allemagne. De son point de vue, les religions étaient des créations humaines qui pouvaient, au même titre que toutes les autres, être étudiées dans une perspective sécularisée, par des laïcs, à l'aide des outils de la science. Cette intention situait l'ouvrage dans le champ

---

<sup>1</sup> Jean-Yves Mollier, *Michel et Calmann Lévy, ou la naissance de l'édition moderne (1836-1891)*, Paris, Calmann-Lévy, 1984, p. 323 ; Élisabeth Parinet, « Un succès de librairie : la *Vie de Jésus* de Renan », in H.-J. Martin, R. Chartier & J.-P. Vivet (dir.), *Histoire de l'édition française*, t. 3, *Le Temps des éditeurs. Du romantisme à la Belle Époque*, Paris, Promodis, 1985, p. 390-391.

<sup>2</sup> Françoise Mélonio, *Tocqueville et les Français*, Paris, Aubier, 1993, p. 139-141.

<sup>3</sup> Par exemple Ernest Renan, *Études d'histoire religieuse*, Paris, Michel Lévy, 1857.

des sciences religieuses et plus largement des sciences humaines telles que nous les définissons désormais. Mais une deuxième intention s’y ajoutait, tout aussi explicite et tout aussi importante pour Renan, qui destinait le livre à un lectorat beaucoup plus large. Il s’agissait de formuler un discours religieux compatible avec les exigences rationalistes de son époque. La *Vie de Jésus* s’inscrivait ainsi dans une autre tradition, celle de l’invention de « nouveaux christianismes ». Renan attribuait en effet à Jésus la formulation d’une religiosité qu’il qualifiait de « révolutionnaire ». Toute intérieure, celle-ci était fondée sur la liberté individuelle et sur l’amour qui unissait directement le fidèle à son dieu<sup>4</sup>. Non médiatisée, cette religion se passait de clergé, de rituels et d’église et elle s’opposait, presque frontalement, au culte catholique tel qu’il se consolidait alors, autour notamment du dogme nouveau de l’infailibilité pontificale. Ainsi la *Vie de Jésus* était-elle tout à la fois un livre de science et un livre religieux. Cette double intention, rationaliste et spirituelle, ouvrait l’œuvre à plusieurs publics, à une pluralité de réceptions et de lectures possibles. Elle la rendait également doublement dangereuse aux yeux des clercs et des publicistes catholiques qui prirent, en très grand nombre, la plume contre elle.

Un autre aspect accentuait encore les dangers de la *Vie de Jésus* aux yeux de ses critiques catholiques. La forme que prenait la religion sentimentale, individuelle et non médiatisée attribuée à Jésus entraînait en effet en écho avec l’expérience de la lecture des mauvais livres telle que l’imaginaient alors les censeurs catholiques – une lecture solitaire, nocturne, empathique et passionnée. Les dangers de l’exercice individuel d’une spiritualité dénuée de tout rigorisme et excluant tout magistère clérical, dont Renan était l’apôtre, venaient donc redoubler ceux de la lecture non encadrée. Aussi le scandale de la *Vie de Jésus* peut-il être lu comme un symptôme des espoirs et des angoisses que suscitèrent, autour de 1860 en France, des mutations profondes touchant à la production, à la diffusion et aux pratiques de l’imprimé. L’épisode révèle tout particulièrement l’importance que la hiérarchie catholique attachait alors à la question du livre et de la lecture, de même que les apories auxquelles se heurtèrent les tentatives de contrôle d’une pratique culturelle individuelle en expansion.

### **Logiques de médiations anciennes et nouvelles**

Le succès du livre de Renan tient à ce qu’il rencontrait des aspirations contemporaines, soit qu’il incarnât les espoirs mis dans le progrès des sciences pour une compréhension rationnelle de l’humanité et de son histoire, soit qu’il fût perçu comme une arme politique dans un combat pour la liberté de pensée et pour la sécularisation en une année marquée par des élections au Corps législatif, soit qu’il permît de penser une spiritualité partiellement émancipée des cadres rigoureux du catholicisme. Mais le succès éditorial est dû également à plusieurs logiques de médiation qui firent connaître le livre et ses enjeux à des publics très divers. Ces logiques relèvent à la fois de la modernité qui se dessine autour de 1850 et de la tradition.

---

<sup>4</sup> Ernest Renan, *Vie de Jésus*, Paris, M. Lévy, 1863, p. 77-78.

Beaucoup de ses lecteurs potentiels prirent connaissance du contenu de la *Vie de Jésus* dans les colonnes d'un périodique. Succès et scandale relèvent ainsi partiellement d'une « culture médiatique » naissante, dont les caractéristiques ne sont ni celles de la culture lettrée ni celles de la culture populaire traditionnelle. La *Vie de Jésus* est en effet contemporaine d'évolutions qui affectèrent en profondeur le champ médiatique<sup>5</sup>. Après 1859, alors que le Second Empire s'engageait dans une lente et hésitante libéralisation, s'ouvrit un nouvel espace de liberté<sup>6</sup>. Les pratiques de contrôle auxquelles la presse avait été soumise au début du régime s'assouplirent quelque peu. Les titres se multiplièrent, le ton se fit plus libre et plus politique. Mais l'espace nouveau de liberté avait des limites imprécises, les interdictions restaient nombreuses et les procès de presse fréquents. À la faveur des réorientations politiques qui suivirent l'intervention française en Italie et le passage dans l'opposition d'une partie de l'opinion catholique, notamment de la hiérarchie cléricale, les services ministériels et préfectoraux qui jugeaient du contenu des périodiques avaient notamment assoupli leurs critères concernant les questions religieuses et morales, tout en conservant toute leur vigilance pour les autres questions politiques. Les commentateurs de la *Vie de Jésus* purent jouer de cet espace de liberté nouveau.

La grande presse politique parisienne et la presse confessionnelle destinée aux élites ne furent toutefois pas les seules à faire connaître le livre. Il devint aussi un phénomène de mode, en lien étroit avec le développement rapide des titres non politiques sous le Second Empire. La parution de la *Vie de Jésus* avait été précédée par plusieurs autres controverses, relevant de la sphère culturelle des élites, où des enjeux similaires avaient déjà joué. Tout au long de l'année 1863, la polémique s'était déployée autour d'une pièce de théâtre anticléricale, *Le Fils de Giboyer* d'Émile Augier. Jouée pour la première fois à la Comédie française le 1<sup>er</sup> décembre 1862, cette comédie en prose fit l'objet de vives critiques de la part des publicistes catholiques et occasionna de nombreux chahuts, interrompant les représentations à Paris et en province<sup>7</sup>. Au printemps 1863 la candidature d'Émile Littré à l'Académie française attisa des conflits similaires. Renan et l'auteur du *Dictionnaire de la langue française* avaient en commun leur adhésion à l'idéal de la science positive et leur connaissance de la critique libérale allemande, le second ayant traduit *La Vie de Jésus* de David Friedrich Strauss en 1839. Sa candidature suscita l'opposition des catholiques de l'Institut<sup>8</sup>. Félix Dupanloup publia à cette occasion une brochure très polémique, *L'Avertissement à la jeunesse et aux pères de familles sur les attaques dirigées contre la religion par quelques écrivains de nos jours*, dénonçant de mauvais livres accusés de matérialisme et d'athéisme : le

<sup>5</sup> Christophe Charle, *Le Siècle de la Presse (1830-1939)*, Paris, Seuil, 2004 ; Dominique Kalifa, « L'ère de la culture-marchandise », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 19, 1999, p. 7-14 ; D. Kalifa, P. Régner, M.-È. Thérenty & A. Vaillant (dir.), *La civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse au XIXe siècle*, Paris, Nouveau Monde, 2012.

<sup>6</sup> René Bellet, *Presse et journalisme sous le Second Empire*, Paris, Armand Colin, 1967 ; Pascal Ory (dir.), *La Censure en France à l'ère démocratique*, Bruxelles, Éditions complexe, 1997.

<sup>7</sup> Taxile Delord, *Histoire du Second Empire, 1848-1869*, Paris, G. Baillière, 1869-1876, III, p. 189-190 ; Jean-Claude Yon, « Le Fils de Giboyer (1862) : un scandale politique au théâtre sous Napoléon III », *Parlement[s]*, *Revue d'histoire politique*, 2012, 3, p. 109-122.

<sup>8</sup> Jean Hamburger, *Monsieur Littré*, Paris, Flammarion, 1988, p. 170-175 ; Alain Rey, *Littré. L'humaniste et les mots*, Paris, Gallimard, 1970, p. 130-137.

nom de Littré y était associé à ceux de Renan, d'Hippolyte Taine et d'Alfred Maury. Les commentateurs libéraux vilipendèrent en retour l'influence des censeurs catholiques. Sainte-Beuve démissionna de la commission du dictionnaire de l'Académie et consacra trois articles à la défense de Littré dans *Le Constitutionnel* des 29 juin, 6 et 7 juillet. En février 1862, la leçon que Renan avait prononcée pour l'inauguration de la chaire des langues hébraïque, chaldaïque et syriaque du Collège de France à laquelle il venait d'être nommé, avait quant à elle annoncé le ton de l'ouvrage à venir. L'orateur y avait contesté le caractère divin de Jésus, suscitant chahut et manifestation de rue, entraînant une suspension du cours abondamment commentée dans les périodiques. Aussi la presse mondaine et la petite presse satirique, qui visaient un public plus diversifié en âge et plus féminin que la grande presse politique s'emparèrent-elles de la *Vie de Jésus*. Les colonnes du *Figaro*, le principal journal de la mondanité sous le Second Empire<sup>9</sup>, donnèrent, presque à chaque numéro durant l'été 1863, comptes rendus critiques, attaques *ad hominem*, mais aussi anecdotes, plaisanteries et charades qui sont l'un des marqueurs formels de la culture des salons. Les journaux satiriques, *Le Nain jaune* ou *Le Charivari* notamment, ne furent pas en reste. Ludovic Halévy, parmi d'autres, porte témoignage d'un phénomène de mode qui fit circuler le livre dans les cercles du monde et du demi-monde, suscitant des usages du livre qui ne s'identifient pas à la seule lecture, mais à une culture de la plaisanterie et du bon mot, voire du paraître, dont James Secord a décrit les modalités, de l'autre côté de la Manche, à propos d'un ouvrage qui soulève des enjeux pour partie similaires<sup>10</sup>. Le livre put ainsi figurer, durant l'été 1863, en bonne place dans les intérieurs, comme signe distinctif d'appartenance à une élite au fait des dernières modes. Rendant visite à « une jolie fille qui lit de temps en temps les crimes et les chiens écrasés », Halévy s'étonnait de voir la *Vie de Jésus* exposée sur une table de son salon : « Que diable, lui ai-je dit, comptez-vous faire de cela ? Vous ne le lirez pas. – Certainement non, mais on m'a dit qu'il fallait avoir ça<sup>11</sup> ». Les *Carnets* colportent de même plusieurs historiettes circulant sur les boulevards. L'une d'elles met en scène deux « petites dames » du demi-monde. À la première, qui veut aller au Bois, la seconde répond qu'elle ne le peut pas car elle est plongée dans une lecture passionnante dont elle veut absolument connaître la fin.

La bonne santé économique de la presse sous le Second Empire, la liberté très relative dont jouissent les titres à orientation politique, le dynamisme de la presse mondaine et satirique constituent l'une des raisons du succès de la *Vie de Jésus*. Mais ils ne suffisent pas à expliquer les chiffres de vente exceptionnels évoqués en introduction de cet article. Le coût des périodiques évoqués jusqu'à présent, gonflé par le droit de timbre et associé à la vente par abonnement, exclut du lectorat potentiel de larges franges de la population française. Les quotidiens de la grande presse parisienne les plus diffusés atteignent au plus 50 000 exemplaires. Seule exception, *Le Petit journal* de Moïse Milhaud, dont le

<sup>9</sup> Marie-Ève Thérenty, *La Littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au 19<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2007.

<sup>10</sup> James A. Secord, *Victorian Sensation: The Extraordinary Publication, Reception, and Secret Authorship of the Vestiges of the Natural History of Creation*, Chicago, The University of Chicago Press, 2000.

<sup>11</sup> Ludovic Halévy, *Carnets*, Paris, Calmann-Lévy, 1935, vol. 1, p. 35.

premier numéro paraît le 1<sup>er</sup> février 1863, dépasse dès l'automne les 83 000 exemplaires. Vendu à faible coût, au numéro, et faisant l'objet d'une efficace réclame orale par des crieurs de rue, il prend la tête des titres nationaux et inaugure en France l'ère d'une presse populaire à grand tirage qui atteint son apogée à la veille de la première guerre mondiale<sup>12</sup>. Mais l'équilibre économique des publications « populaires » laïques dépend alors de l'évitement de tout sujet potentiellement politique, susceptible d'entraîner amende ou suspension. Aussi n'évoque-t-il pas la *Vie de Jésus*.

Les titres cités jusqu'à présent ne permettent donc pas d'expliquer toute la diversité sociale, géographique et culturelle que reflète, imparfaitement sans doute, la centaine de témoignages adressés directement à Renan par des lecteurs en 1863 et 1864. Conservées au Musée de la Vie romantique, à Paris<sup>13</sup>, ces lettres mettent en effet en lumière l'importance d'une autre logique de médiation. Plus traditionnelle et autrement influente dans une France à large majorité rurale, elle est mise en œuvre par l'Église catholique et ne relève que partiellement de la culture médiatique nouvelle.

L'Église mobilisa certes les outils médiatiques nouveaux ; elle contrôlait, autour de 1860, des titres de nature très diverse. Les organes de tendance légitimiste de la grande presse parisienne, *La Gazette de France* et *L'Union*, soutenaient ses prérogatives en matière politique, sociale et culturelle. Des revues s'adressaient à un lectorat lettré, masculin, bourgeois et citadin, tel *Le Correspondant* d'obédience modérée, où collaboraient des auteurs autrefois liés au catholicisme libéral que les récentes évolutions de la politique impériale avaient rejetés dans l'opposition, ou *Le Monde*, périodique ultramontain en partie héritier de *L'Univers* de Louis Veuillot, suspendu en 1860. D'autres titres avaient pour cible le clergé, telles *La Revue des sciences ecclésiastiques*, *Les Archives théologiques* ou *Les Études religieuses, historiques et littéraires*, fondées en 1856 et témoignant du dynamisme retrouvé de la Compagnie de Jésus en France. D'autres publications visaient un plus large lectorat. *Le Journal des villes et des campagnes* était alors l'un des principaux périodiques dans les provinces, celui que lisait par exemple la mère de Renan. *La Semaine des familles*, fondée en 1858 par le légitimiste et catholique Alfred Nettement, s'adressait comme son titre l'indique à un public familial. *Le Journal des demoiselles* était destiné aux jeunes filles. Fondé en 1861 afin de toucher un lectorat explicitement désigné comme celui des ateliers, vendu au faible prix de 5 centimes le numéro ou de 5 francs pour l'année, l'hebdomadaire *L'Ouvrier* était quant à lui consacré à la promotion des bonnes lectures qu'il donnait en feuilleton<sup>14</sup>. Tous ces organes proposèrent des critiques de la *Vie de Jésus* et relayèrent les interdictions de lecture émanant des évêques puis, à partir de la mise à l'Index du livre le 24 août 1863, par Rome<sup>15</sup>.

<sup>12</sup> Dominique Kalifa, « L'entrée de la France dans le régime médiatique : l'étape des années 1860 », in J. Migozzi (dir.), *De L'écrit à l'écran. Littératures populaires : mutations génériques, mutations médiatiques*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2000, p. 39-51 ; *La Culture de masse en France, 1. 1860-1930*, Paris, La Découverte, 2001.

<sup>13</sup> Musée de la Vie romantique, Paris. CSR. Ms 22 à 37 – Collection Scheffer-Renan, Lettres à Renan.

<sup>14</sup> Anne Sauvy, « Littérature catholique populaire : *L'Ouvrier* et la *Veillée des chaumières* », in J. Migozzi (dir.), *Le Roman populaire en question(s)*, Limoges, PULIM, 1997, p. 149-160.

<sup>15</sup> Jean-Baptiste Amadiou, « Renan jugé par la Congrégation de l'Index », *Études renaniennes*, 2012, 113, p. 97-121.

Ces condamnations furent en outre diffusées dans d'innombrables tirés-à-part, publiés en brochures à faible coût, dans les formats typiques de la littérature moderne de propagande. Les libraires imprimeurs liés à l'Église, Alfred Mame à Tours et ses homologues provinciaux et parisiens, mobilisèrent à cet effet une capacité de production qui atteignit son maximum au début des années 1860<sup>16</sup>. En juin 1864, Philibert Milsand, bibliothécaire-adjoint à Dijon, dressait ainsi la liste de « l'avalanche » de publications que la *Vie de Jésus* avait provoquée<sup>17</sup>. Sur les 187 brochures recensées, une très large part émanait des milieux catholiques ; près de 30% avaient pour auteur un membre du clergé.

Néanmoins l'imprimé ne fut qu'un des moyens que mobilisa l'Église contre la *Vie de Jésus*, car les condamnations les plus diffusées le furent sans doute oralement, dans le cadre des offices religieux. Au sein de la polémique, les condamnations épiscopales furent déterminantes. Dix-sept au moins furent prononcées entre août et décembre 1863<sup>18</sup>. Après de vifs débats sur le sujet au début des années 1850, le haut clergé français, majoritairement gagné par l'ultramontanisme, s'était en effet rallié à la position romaine en matière de contrôle des lectures<sup>19</sup>. Ainsi que le formulait le cardinal Thomas Gousset, archevêque de Reims, en juillet 1863, il relevait du « devoir » de chaque prélat de « prémunir [ses fidèles] contre la lecture de ces ouvrages propres à porter le trouble dans les âmes et à y déposer des germes d'incrédulité »<sup>20</sup>. Les prélats demandèrent aux curés des paroisses de relayer leurs condamnation dans les églises, faisant passer la réception de la *Vie de Jésus* du monde de l'imprimé à celui de l'oralité et touchant ainsi un public parfois analphabète ou peu familier de l'imprimé. Les offices catholiques, notamment ceux, plus fréquentés, du 15 août 1863 – date conjointe de la fête de Marie et du régime – et du Carême 1864, jouèrent ainsi le rôle essentiel de dispositifs de médiation culturelle envers un public rural autant qu'urbain, populaire autant qu'aristocratique et bourgeois, qui connut par ce biais le nom de Renan, le titre de son livre et certaines de ses thèses. Visant à interdire la lecture, ce dispositif encadra un rapport au livre favorisant autour (ou à propos) de celui-ci des pratiques collectives dont témoignent les lettres envoyées à Renan. Celui-ci reçut en effet de nombreux billets de la part de correspondants qui n'avaient sans doute pas lu son ouvrage. Appelant au repentir sur des tonalités variant du pathétique au menaçant, beaucoup étaient anonymes, mais indiquaient l'appartenance de leur auteur à la communauté des croyants. Ces messages témoignent d'un rapport ritualisé et collectif au volume qui ne passait pas par la lecture, et sont comme des échos des pratiques de contrition auxquelles appelaient les desservants des paroisses. À Marseille par exemple, Mgr Cruice ordonna que le glas sonnât dans toutes les églises

<sup>16</sup> Claude Savart, *Les Catholiques en France au XIXe siècle. Le témoignage du livre religieux*, Paris, Beauchesne, 1985, p. 94-188.

<sup>17</sup> Philibert Milsand, *Bibliographie des publications relatives au livre de M. Renan Vie de Jésus (de juillet 1863 à juin 1864)*, Paris, Dentu, 1864.

<sup>18</sup> Claude Savart, *Les Catholiques en France au XIXe siècle*, p. 312. Dix-neuf lettres, discours et mandements épiscopaux concernant la *Vie de Jésus* et composés entre l'été 1863 et le printemps 1864 sont reproduits dans *Histoire des origines du christianisme*, Paris, R. Laffont, « Bouquins », 1995, vol. 2, p. 1067-1156.

<sup>19</sup> Claude Savart, *Les Catholiques en France au XIXe siècle*, p. 296-313 ; Anne-Marie Chartier & Jean Hébrard, *Discours sur la lecture (1880-2000)*, Paris, Fayard, 2000, p. 20-27.

<sup>20</sup> « Condamnation de la *Vie de Jésus* de M. Renan, par S. E. le cardinal Gousset, et par Mgr Plantier, évêque de Nîmes », *Annales de philosophie chrétienne*, 5<sup>e</sup> série, t. 8, 1863, p. 87.

du diocèse, durant trois minutes, à trois heures, tous les vendredis. Durant ce temps, les prêtres et les fidèles étaient appelés à réciter trois fois la prière suivante : « Divin Cœur de Jésus, si indignement outragé, je vous demande pardon, je vous adore et je vous aime », et obtenaient pour cet acte une indulgence<sup>21</sup>. La lettre à Renan était comme un prolongement de ces pratiques.

### **Les controverses autour de la lecture populaire et des bibliothèques**

Beaucoup des correspondants catholiques de Renan avaient toutefois lu la *Vie de Jésus*, portant témoignage de l'inefficacité au moins partielle des consignes cléricales, voire du caractère contreproductif d'interdictions qui faisait connaître l'œuvre en lui conférant l'attrait du livre défendu. L'auteur et son éditeur en eurent tôt conscience, comme le révèlent leurs échanges épistolaires<sup>22</sup>, et dès l'automne, prenant acte d'un succès inespéré, Renan entreprit la rédaction d'une version « populaire » de son ouvrage d'exégèse critique. Celle-ci, intitulée *Jésus*, parut en mars 1864. La publication de cette version révisée met l'accent sur l'importance, autour de 1860, de la question de la « lecture populaire ». *Jésus* présentait, dans sa forme comme dans son contenu, les caractéristiques de la littérature « populaire » de son temps. Renan réduisit et simplifia le contenu, supprimant notamment la plupart des notes et remplaçant l'introduction de l'édition originale, centrée sur les enjeux de l'exégèse critique des sources bibliques et écrite pour un public éduqué, par un bref « avertissement » qui s'adressait directement au lecteur auquel le nouveau livre était destiné : « humbles serviteurs de Dieu, qui portez le poids du jour et de la chaleur, ouvriers qui travaillez de vos bras à bâtir le temple que nous élevons à l'esprit ; prêtres vraiment saints qui gémissiez en silence de la domination d'orgueilleux sadducéens ; pauvres femmes qui souffrez d'un état social où la part du bien est encore faible, ouvrières pieuses et résignées au fond de la froide cellule où le Seigneur est avec vous »<sup>23</sup>. Le format grand *in-32* était typique des collections dites « populaires » et le coût de 1,25 francs, bien qu'un peu plus élevé que celui des ouvrages à un franc de la collection « Michel Lévy » à bon marché, était très inférieur aux 7,5 francs de l'édition originale *in-octavo*. Une typographie resserrée permettait de réduire les 462 pages de l'original à 262 pages d'un papier de plus faible grammage. *Jésus* était ainsi un petit volume maniable, qui s'apparentait aux collections destinées aux voyageurs et qui rappelait aussi les petits formats portatifs des ouvrages de dévotion. Mais plus encore, par son titre réduit au prénom du personnage principal, il évoquait les romans édifiants à succès que les éditeurs catholiques faisaient alors paraître en grand nombre pour contrer l'influence d'une littérature romanesque laïque jugée immorale. Leur principal

<sup>21</sup> Patrice-François-Marie Cruice, « Mandement de Mgr P. F. M. Cruice, évêque de Marseille (24 septembre 1863) », in Ernest Renan, *Histoire des origines du christianisme*, Paris, R. Laffont, 1995, vol. 2, p. 1114-1117.

<sup>22</sup> *Lettres inédites d'Ernest Renan à ses éditeurs Michel et Calmann Lévy*, introduction, notes et commentaires de Jean-Yves Mollier, Paris, Calmann-Lévy, 1986.

<sup>23</sup> Ernest Renan, *Jésus*, Paris, Michel Lévy frères, 1864, p. x.



modèle était *Fabiola, ou L'Église des catacombes* du cardinal Nicholas P. Wiseman<sup>24</sup>. Publié en 1854 et traduit en français dès 1855, ce récit centré sur le destin d'une jeune romaine convertie au catholicisme avait été rédigé par un célèbre théologien, archevêque de Westminster et chef de file de l'église catholique de Grande-Bretagne récemment rétablie. Il fut l'un des grands *steady sellers* du XIXe siècle. Au moment même où paraissait la *Vie de Jésus*, il était republié en feuilleton dans *L'Ouvrier*. Renan connaissait l'œuvre théologique de Wiseman et ni lui ni son éditeur ne pouvait ignorer le succès de *Fabiola*.

Comme l'édition originale, *Jésus* fut un succès. Quinze tirages furent réalisés et 80 000 exemplaires s'écoulèrent officiellement entre mars et décembre 1864. Cette réussite est symptomatique des nouvelles formes de l'imprimé populaire qui s'imposent et se stabilisent entre 1850 et 1860 en France. Il ne s'agit pas en effet d'un livret de colportage, genre ancien et désormais en voie d'extinction de la littérature dite « populaire ». Michel Lévy avait bien sollicité l'estampille spéciale qui eût autorisé la vente par le réseau du colportage. Mais cette autorisation fut refusée, sans obérer les ventes. De fait, la parution de *Jésus* est contemporaine du rapide déclin du colportage de librairie en France. Le nombre des imprimés colportés s'effondra d'environ 9 millions d'ouvrages en 1850 à moins de 2 en 1870<sup>25</sup>. Ce système traditionnel de distribution de l'imprimé était en effet victime d'une législation particulièrement contraignante. Mise en place entre 1849 et 1852, elle imposait non seulement une autorisation préalable globale pour le colporteur mais aussi une estampille, délivrée par une commission spéciale, pour chaque titre. Les collections spécifiquement destinés au colportage (les bibliothèques bleues) étaient quant à elles soumises à la concurrence des « nouveautés » que commençaient à apporter, jusque dans les campagnes, le feuilleton journalistique, les collections populaires en livraisons ou la bibliothèque circulante. Autour de 1860, seul le commerce des almanachs restait une activité rentable pour les anciens éditeurs de colportage, mais les colporteurs eux-mêmes n'en étaient plus les distributeurs exclusifs<sup>26</sup>. Comme en Angleterre quelques décennies auparavant, le colportage du livre laissa donc autour de 1860 la place à une distribution dominée par des entrepreneurs parisiens et assurée par des points de vente fixes. Moïse Milhaud pour le journal et Hachette pour le livre avaient par exemple pris la mesure de ce que représentait le chemin de fer. Ils misèrent sur la baisse du coût du transport, sur sa rapidité et sur l'extension géographique du réseau pour asseoir des stratégies commerciales qui visaient à apporter les nouveautés parisiennes jusque dans les régions reculées. Le réseau nouveau des librairies de gare sous

<sup>24</sup> Loïc Artiaga, *Des « torrents de papier »*. *Catholicisme et lectures populaires au XIXe siècle*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2007.

<sup>25</sup> Jean-Jacques Darmon, *Le Colportage de librairie en France sous le Second Empire : grands colporteurs et littérature populaire*, Paris, Plon, 1972 ; Laurence Fontaine, *Histoire du colportage en Europe, XV-XIXe siècles*, Paris, Albin Michel, 1993.

<sup>26</sup> Hans-Jürgen Lüsebrink, « L'almanach : structure et évolution d'un type d'imprimé populaire en Europe et dans les Amériques », in J. Michon & J.-Y. Mollier (dir.), *Les Mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIIIe siècle à l'an 2000*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 432-441 ; Hans-Jürgen Lüsebrink, Jean-Yves Mollier, York-Gothart Mix, Patricia Sorel (dir.), *Les Lectures du peuple en Europe et dans les Amériques (XVIIe- XXe siècle)*, Paris, Complexe, 2003.

monopole d'Hachette devint l'un des dispositifs centraux de ce système économique et culturel<sup>27</sup>. La *Vie de Jésus* et *Jésus* ne reçurent pas l'autorisation de vente nécessaire pour ce réseau, mais l'origine géographique et sociale des lecteurs qui écrivirent à Renan indique que leur succès fut d'ampleur nationale. Surtout il dépassa les distinctions de classes, touchant des domestiques et des petits propriétaires exploitants qui témoignèrent parfois de leur difficulté économique et matérielle d'accès au livre<sup>28</sup>.

La parution et le succès de *Jésus* mettaient ainsi en exergue la question de l'accès à l'imprimé d'un lecteur « populaire » nouveau et firent surgir au premier plan les concurrences qui se jouaient autour de cette question. Ces dernières se cristallisèrent notamment autour de la question des bibliothèques dites « populaires » car le prix encore élevé du livre et le nombre encore restreint des points de vente la rendait particulièrement cruciale. En ce domaine, en France autour de 1860, l'Église catholique occupait une position qui pouvait s'apparenter à un monopole. Après quelques projets envisagés dans les années 1830 et 1840<sup>29</sup> et les efforts déployés autour de l'éducation populaire en 1848, la réaction qui suivit, notamment sous le ministère Falloux, donna un coup d'arrêt provisoire aux politiques publiques en la matière. Les créations de bibliothèques populaires laïques furent rares dans les premières années de l'Empire. L'Église catholique, en revanche, était très active<sup>30</sup>. Elle poursuivit la mise en place de réseaux diocésains de bibliothèques paroissiales fixes et circulantes. Certaines œuvres catholiques, nationales ou locales, se préoccupaient ainsi tout particulièrement de la question. Au niveau local, l'Œuvre des bons livres de Bordeaux, active à partir de 1820 et reconnue par les autorités vaticanes en 1831, constituait un modèle imité dans la plupart des diocèses. Au niveau national, la Société de Saint-Vincent-de-Paul avait créé des dépôts de livres dans certains diocèses à partir de 1833. Elle fut rejointe, sous l'Empire, par de nouvelles associations qui plaçaient l'encadrement de la lecture parmi leurs préoccupations. Fondées en 1857, l'Œuvre de Saint-François-de-Sales et l'Œuvre des campagnes collectaient des fonds pour tous les besoins de l'apostolat catholique. Elles aidèrent à constituer des bibliothèques là où le manque d'argent se faisait sentir. Ces associations créèrent un réseau de bibliothèques paroissiales qui, autour de 1860, desservait une grande partie du pays<sup>31</sup>. En outre, à partir

---

<sup>27</sup> Jean-Yves Mollier, *Louis Hachette (1800-1864). Le fondateur d'un empire*, Paris, Fayard, 1999 ; Eileen S. DeMarco, *Reading and Riding. Hachette's Railroad Bookstore Network in Nineteenth-Century France*, Bethlehem, Lehigh University Press, 2006.

<sup>28</sup> Voir sur ce point Nathalie Richard, *La Vie de Jésus de Renan. La fabrique d'un best-seller*, Rennes, PUR, 2015, p. 249-270.

<sup>29</sup> Carole Christen, « Les bibliothèques populaires : un remède à la question sociale dans la première moitié du XIXe siècle », in A. Sandras (dir.), *Des bibliothèques populaires à la lecture publique*, Lyon, Ensib, 2014, p. 53-76.

<sup>30</sup> Loïc ARTIAGA, « Les Œuvres de lecture et les bibliothèques catholiques avant 1914 », in J.-Y. MOLLIER (dir.), *Histoires de lectures, XIXe XXe siècles*, Bernay, Société d'histoire de la lecture, 2005, p. 25-32 ; *Des « torrents de papier »*, op. cit.

<sup>31</sup> Claude Savart, « Les bibliothèques paroissiales », in D. Varry (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Les Bibliothèques de la Révolution et du XIXe siècle, 1789-1914*, Paris, Promodis, 1991, p. 537-545.

de 1860, certaines s'efforcèrent d'étendre leur action au-delà des fidèles. Fondée en 1862, la Société pour l'amélioration et l'encouragement des publications populaires éditait et distribuait des ouvrages non seulement dans les bibliothèques catholiques mais aussi dans de nombreuses structures communales ou scolaires.

Ce quasi-monopole catholique commença à être ébranlé autour de 1860 par des initiatives laïques de deux natures distinctes. La première venait de l'état français. En 1859 et 1860 Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, fut à l'origine de plusieurs circulaires préconisant l'installation d'une armoire bibliothèque dans chaque école<sup>32</sup>. Le 1<sup>er</sup> juin 1862 un arrêté officialisait la création de ces bibliothèques scolaires dont la surveillance est confiée à l'instituteur. Leur contenu était du ressort des inspecteurs d'Académie, et échappait au contrôle des autorités ecclésiastiques. Ces bibliothèques étaient destinées à tous, puisqu'il est prévu que le prêt s'étendît aux familles des écoliers, et elles étaient gratuites à la différence d'autres bibliothèques qui exigeaient souvent une modeste cotisation. Elles jouèrent le rôle de bibliothèques populaires dans beaucoup de communes rurales qui en étaient dépourvues. D'autres initiatives vinrent des milieux de l'opposition libérale à l'Empire, qui faisaient de la lecture et de l'instruction des instruments d'émancipation face aux autorités religieuses et politiques. Fondée en 1862, la Société Franklin pour la propagation des bibliothèques populaires en France contribuait à la constitution de fonds pour les établissements qui entraient dans son réseau. Une action similaire fut entreprise par des associations locales, dont la pionnière fut la Société des bibliothèques du Haut-Rhin, fondée en 1863 par Jean Macé. Elle fut imitée par une quinzaine d'autres, avant leur fédération en 1866 dans la Ligue de l'enseignement. Le mouvement mutualiste ouvrier, toléré puis reconnu officiellement par l'Empire, était également un acteur de ces évolutions. En 1861, une première bibliothèque parisienne fut fondée par les Amis de l'instruction dans le troisième arrondissement<sup>33</sup>. S'ajoutaient à ces mouvements associatifs des initiatives privées dont la réalité multiforme est encore mal connue, telles les bibliothèques d'entreprises dont les premières avaient été mises en place par le patronat philanthrope du Nord-Est dans les années 1840<sup>34</sup>. S'y ajoutaient également, bien qu'ils fussent en déclin, des cabinets de lecture où les lecteurs pouvaient accéder aux livres et aux journaux pour une modique cotisation.

Il est peu probable que la *Vie de Jésus* ait immédiatement intégré les rayons de ces bibliothèques nouvelles. Mais sa parution, notamment dans sa version populaire, survient alors que celles-ci font l'objet de concurrences et de débats. Ainsi le rappelait, par exemple, un article de Jules Simon dans *La Revue des deux mondes* du 15 septembre 1863<sup>35</sup>. Aussi n'est-il pas étonnant que le nom et le livre de

---

<sup>32</sup> Jean Hébrard, « Les bibliothèques scolaires », in D. Varry (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises*, op. cit., p. 547-577.

<sup>33</sup> Pascale Marie, « La bibliothèque des Amis de l'instruction publique du III<sup>e</sup> arrondissement », in P. Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, « Quarto », 1997, vol. 1, p. 303-326.

<sup>34</sup> Pour une synthèse récente sur ces bibliothèques populaires, voir Agnès Sandras (dir.), *Des bibliothèques populaires à la lecture publique*, Lyon, Essib, 2014.

<sup>35</sup> Jules Simon, « L'instruction primaire et les bibliothèques populaires », *Revue des deux mondes*, 1863, 47, p. 349-375.

Renan aient surgi dans des controverses sur la lecture populaire en 1863 et 1864. Tel fut le cas, notamment, au Sénat le 18 mars 1864, lors de l'examen d'une pétition demandant un durcissement de la législation quelques jours après la parution de *Jésus*<sup>36</sup>. Le principal avocat des pétitionnaires, le cardinal-archevêque de Rouen Marie-Gaston de Bonnechose, déplorait la circulation d'une littérature populaire incontrôlée, immorale et antireligieuse. En ville, elle se présentait sous la forme de feuilles volantes à bas coût qui étaient vendues dans d'innombrables petites boutiques et que les ouvriers pouvaient même lire sans les acheter, directement dans les vitrines, à la lueur des réverbères. Dans les campagnes, le prélat soulignait la multiplication de petits cabinets de lecture dans les arrières salles des épiceries. Or, les publications disponibles en ces lieux n'étaient soumises à aucune législation spécifique, contrairement aux volumes diffusés par le réseau des colporteurs qui lui paraissait suffisamment encadré. Le danger était, soulignait-il, d'autant plus grand que « ces livres, qui coûtaient 7 fr au moment de la première publication [étaient] ensuite mis à la portée de toutes les bourses au moyen d'une petite édition à 1 fr 25 ». L'allusion était ici limpide et Renan était explicitement mentionné dans la suite du débat. La réforme de la législation demandée ne fut pas accordée en 1864 comme ne fut pas accordé, quelques années plus tard, le contrôle spécial des ouvrages achetés par les bibliothèques populaires. La réclamation, portée devant le Sénat par une pétition d'inspiration similaire à celle de 1864, dénonçait le contenu de deux bibliothèques de Saint-Étienne qui possédaient, entre autres ouvrages condamnables, ceux de Renan<sup>37</sup>.

Ces débats mettent en exergue les inquiétudes que suscitaient, dans les rangs de la hiérarchie catholique française, la diversification des réseaux de circulation et des formes de l'imprimé, la multiplication des lieux de lecture et des manières de lire, ainsi que l'extension du livre à de nouveaux lecteurs qualifiés de « populaires ». Outre les réclamations portées devant les autorités publiques concernant l'encadrement juridique de ces nouvelles pratiques, ces inquiétudes firent naître des dispositifs destinés à la promotion des bons livres et à la condamnation des mauvais.

### **Combattre le livre par le livre : les apories de l'encadrement catholique de la lecture**

L'Église catholique développa au cours du XIXe siècle des outils de conseil aux lecteurs et aux prescripteurs de livres. Pleinement mobilisés durant le scandale de la *Vie de Jésus*, ils constituent une source privilégiée pour saisir le contenu des discours catholiques sur la lecture et pour mettre en lumière

---

<sup>36</sup> *Supplément au Journal des débats*, 21 mars 1864. Voir Robert D. Priest, *The Gospel according to Renan. Reading, Writing, and Religion in Nineteenth-Century France*, Oxford, Oxford University Press, 2015, p. 143-144.

<sup>37</sup> Roger Bellet, « Une bataille culturelle, provinciale et nationale, à propos des bons auteurs pour les bibliothèques populaires (janvier-juin 1867) », *Revue des sciences humaines*, 1969, 135, p. 453-473 ; Roger Fayolle, « Sainte-Beuve et l'École normale. L'affaire de 1867 », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1967, 67, 3, p. 557-576 ; Charles-Augustin Sainte-Beuve, *À propos des bibliothèques populaires : discours prononcé dans la séance du Sénat le 25 juin 1867*, Paris, M. Lévy frères, 1867.

les paradoxes, voire les impasses, d'une stratégie qui visait tout à la fois à interdire et à susciter la lecture, en combattant le mauvais livre par le bon.

En 1863, *La Bibliographie catholique* était l'un des principaux outils d'encadrement catholique du livre. Ce périodique s'adressait directement aux lecteurs, mais plus encore, ainsi que l'indiquait son titre, à ceux qui étaient en position de prescripteurs, en contact direct et en relation d'autorité avec des lecteurs. La page de couverture précisait ainsi qu'il s'agissait d'une

Revue critique des ouvrages de religion, de philosophie, d'histoire, de littérature, d'éducation, etc., spécialement destinée aux bibliothèques paroissiales, aux cabinets de lecture chrétiens, aux pères et aux mères de famille, aux supérieurs de séminaires, aux chefs d'institution et de pension des deux sexes, et à toutes les personnes qui veulent connaître les bons livres et s'occuper de leur propagation.

Cette revue avait été fondée en 1841, dans le contexte français de débats animés sur les dangers que les romans modernes faisaient courir à la société et à la moralité<sup>38</sup>, et alors que le pape soulignait depuis Rome, dans l'encyclique *Probe Nostis* (18 septembre 1841), l'inquiétude que suscitait la propagation des mauvaises doctrines et de l'incroyance. Le fondateur de la revue, l'abbé Charles-Guillaume Bérault des Billiers (1805-1873), avait créé, peu de temps auparavant à Paris, d'une première bibliothèque populaire dans la paroisse Saint-Thomas-d'Aquin (1839). Cette structure s'inspirait de celles que développait l'Œuvre des bons livres de Bordeaux depuis les années 1820 et afin de multiplier les initiatives dans la capitale, Bérault des Billiers souhaitait fonder d'une succursale parisienne de l'association bordelaise. Au début de l'année 1841, il adressa une requête en ce sens à l'archevêque de Paris, Monseigneur Denys Affre. Déplorant les progrès de l'indifférence religieuse<sup>39</sup>, il soulignait le rôle majeur que jouaient les « mauvais livres » dans cette évolution néfaste et mettait en exergue l'urgence d'une réaction :

Entre toutes les bonnes œuvres qui exercent votre sollicitude et votre zèle, me permettrez-vous d'oser vous en signaler une qui, par son importance, par le bien qu'elle doit opérer, mérite toute l'attention, des pasteurs, du clergé, de tous les gens de bien, l'œuvre de la propagation des bons livres? Ne pourrait-on pas avancer, sans témérité, qu'elle est digne d'occuper même un des premiers rangs, puisqu'elle intéresse, dans un haut degré, la religion et la société, les familles et les individus.<sup>40</sup>

Afin d'examiner cette demande, Mgr Affre réunit une commission qui proposa la fondation d'un périodique destiné à la condamnation des mauvais livres et à la promotion des bons ouvrages. *La Bibliographie catholique* parut à partir de juillet 1841. Mensuelle, elle comptait à l'origine 32 pages, un nombre qui augmenta régulièrement. Sur les 49 années de son existence (1841-1889), elle réunit près

---

<sup>38</sup> Judith Lyon-Caen, *La lecture et la vie. Les usages du roman au temps de Balzac*, Paris, Tallandier, 2006.

<sup>39</sup> Charles-Guillaume Bérault des Billiers, *Circulaire relative au projet de création d'une œuvre pour la propagation des bons livres*, Paris, impr. Renouard, 1841, p. 2.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 1.

de 200 collaborateurs réguliers et publia près de 20 000 comptes rendus. Elle compta rapidement un nombre stable d'environ 2000 abonnés<sup>41</sup>. Sa stabilité et son lectorat la distinguent de nombreuses autres initiatives similaires, mais plus confidentielles ou plus éphémères, qui virent le jour entre 1840 et 1860 au sein des milieux catholiques français.

En 1863, *La Bibliographie catholique* était vendue par abonnement annuel, au prix de 15 francs pour la France métropolitaine, et donnait des livraisons mensuelles de 88 pages. L'abbé Duplessy avait remplacé Bérault des Billiers à la direction en 1851, mais la publication restait fidèle à la ligne définie lors de sa création. Le constat pragmatique fait en 1841 valait encore au moment de la parution de la *Vie de Jésus* : il était « malheureusement impossible de détruire les mauvais livres », avait souligné Bérault des Billiers, mais l'on pouvait du moins restreindre leur influence en les signalant. L'on pouvait également « faire connaître les bons » et diriger dans leur choix tous les chrétiens de bonne volonté<sup>42</sup>. Il s'agissait donc de prendre acte du pouvoir croissant du livre, de sa diffusion dans des catégories de plus en plus larges de la société et, plutôt que de tenter vainement d'endiguer le « torrent » des imprimés, de « combattre le poison par le contrepoison, le repousser les livres par les livres »<sup>43</sup>. Dans ce combat, *La Bibliographie catholique* devait jouer un rôle de coordination nationale entre différents acteurs, notamment ceux qui, dans les diocèses, œuvraient à la création de bibliothèques ouvertes au plus grand nombre<sup>44</sup>. En 1841 comme en 1863, le rôle central du clergé était mis en avant : il ne fallait pas laisser aux seuls laïcs le monopole de l'action en matière de livres et il relevait de « la mission du clergé de propager les vraies lumières, de combattre l'erreur et de repousser la contagion »<sup>45</sup>. Les enjeux de la lutte dont les modalités et les acteurs étaient ainsi définies étaient également explicites : les dangers du mauvais livre n'étaient pas uniquement moraux et l'indifférence religieuse n'en était pas l'unique conséquence. Car en réduisant l'emprise de la foi catholique et l'autorité de l'Église, en faisant circuler jusque dans les catégories populaires des doctrines pernicieuses, c'était la société toute entière qu'il menaçait : les hiérarchies familiales et de classes, de même que l'ordre politique, en étaient ébranlées<sup>46</sup>. Fixée dès 1841, la forme concrète que devait prendre la lutte dans les colonnes de *La Bibliographie catholique* restait également inchangée en 1863. La revue était constituée de comptes rendus portant sur tous les genres littéraires et sur tous les types d'ouvrages. Souhaitant que les conseils prodigués fussent adaptés à toutes les « classes » de lecteurs, le périodique entendait rendre compte des livres destinés à l'instruction aussi bien qu'au délassement, aux personnes d'expérience aussi bien qu'aux enfants, aux femmes aussi bien qu'aux hommes, aux personnes éduquées aussi bien qu'à celles qui ne l'étaient pas<sup>47</sup>.

---

<sup>41</sup> Voir Jean-Yves Mollier, *La Mise au pas des écrivains. L'impossible mission de l'abbé Bethléem au XXe siècle*, Paris, Fayard, 2014, p. 47-48 ; Claude Savart, *Les Catholiques en France au XIXe siècle*, p. 410-411.

<sup>42</sup> Charles-Guillaume Bérault des Billiers, *Circulaire*, op. cit., p. 2-3.

<sup>43</sup> Charles-Guillaume Bérault des Billiers, « Introduction. Importance de la propagation des bons livres. Objet de cette revue », *Bibliographie catholique*, 1841, 1, p. 2 et p. 4.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 1.

<sup>47</sup> « Avis et observations », *Bibliographie catholique*, 1841, 1, p. 29.

De même, aucun genre, même le plus profane ou le plus futile – « histoire, voyage, littérature, sciences, etc. »<sup>48</sup> –, ne serait laissé de côté. Il ne fallait toutefois pas confondre ses collaborateurs avec les critiques littéraires dont la réputation s'affirmait dans la grande presse parisienne, car leur critère d'évaluation serait spirituel et non esthétique. Les auteurs de *La Bibliographie catholique* se garderaient de juger les ouvrages « sous le rapport littéraire » et leurs avis porteraient exclusivement sur « la double question d'orthodoxie et de moralité »<sup>49</sup>.

Les échos du scandale occasionné par la *Vie de Jésus* se lisent dans *La Bibliographie catholique* entre juillet 1863 et la fin de l'année 1864. Renan n'était pas un inconnu des lecteurs du périodique. Dans le numéro de janvier 1863 par exemple l'abbé Émile Antoine Blampignon condamnait, à propos d'un ouvrage de Francisque Bouillier sur la question de l'âme, ses « fâcheuses prédictions [...] sur l'avenir du spiritualisme chrétien »<sup>50</sup>. Mais les références se firent plus nombreuses et plus récurrentes à partir de l'été 1863. Dès le mois de juillet, l'abbé Ulysse Maynard (1814-1893) donnait un long compte rendu qui mettait en avant les points critiquables du livre. Il concluait que les faiblesses internes, aussi bien dans l'érudition que dans la cohérence du portrait de Jésus, rendaient inopérantes les thèses de Renan et que son livre, loin d'affaiblir le dogme de la divinité du Christ, viendrait au contraire le renforcer :

Loin de l'interdire, nous le recommanderions plutôt, non seulement à tous les croyants, mais à tous ceux qui cherchent de bonne foi la vérité chrétienne. Ce dernier mot de la science, de l'exégèse des incrédules, se transforme, aux yeux de ceux qui savent voir, en la démonstration la plus décisive de la divinité de Jésus-Christ.<sup>51</sup>

Aussi la condamnation radicale ne débouchait-elle pas sur une interdiction de lecture. La position était originale et s'avéra très vite en porte-à-faux avec les options privilégiées à Rome et dans l'épiscopat français. Cette position fut néanmoins, de manière nuancée, maintenue dans les mois qui suivirent. L'ouvrage était si mauvais qu'il n'aurait pas de pouvoir de conviction et qu'il n'était pas utile de lui consacrer de longs commentaires.

Les rubriques qui recensaient sans les commenter les articles parus dans les principaux périodiques nationaux et les ouvrages parus dans le mois se firent néanmoins l'écho de la multiplication des réponses à Renan. 19 brochures étaient ainsi mentionnées pour le seul mois d'août<sup>52</sup>. Cette abondance donnait matière en septembre, chose rare dans *La Bibliographie catholique*, à un premier compte rendu collectif de quelques 26 brochures, dont Maynard soulignait dès l'abord qu'elles faisaient « beaucoup de bruit pour rien »<sup>53</sup>, avant de les classer selon leurs mérites. L'opération était renouvelée en novembre pour 39

<sup>48</sup> Charles-Guillaume Bérault des Billiers, « Introduction », p. 15.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>50</sup> « *Du principe vital et de l'âme pensante, ou Examen des diverses doctrines médicales et psychologiques sur les rapports de l'âme et de la vie*, par M. F. Bouillier, doyen de la Faculté des lettres de Lyon », *Bibliographie catholique*, 1863, 29, p. 65.

<sup>51</sup> Ulysse Mynard, « *Vie de Jésus*, par M. E. Renan », *Bibliographie catholique*, 1863, 30, p. 64-69.

<sup>52</sup> « Bulletin sommaire des principales publications du mois », *Bibliographie catholique*, 1863, 30, p. 178-179.

<sup>53</sup> *Bibliographie catholique*, 1863, 30, p. 243-253.

nouvelles brochures. L'auteur en recommandait deux et demandait grâce à ses lecteurs pour de futurs comptes rendus, soulignant à quel point ces réponses à Renan se répétaient<sup>54</sup>. Cette avalanche était avant tout l'occasion de réitérer un thème évoqué de manière récurrente dans *La Bibliographie catholique*, celui de la prolifération de livres médiocres, dans leur fonds mais aussi dans leur forme la plus matérielle (typographie, qualité du papier), qui rendait malaisée toute tentative de conseil de lecture.

Durant l'année 1864, *La Bibliographie catholique* se fit l'écho d'un nouveau type de réponse à Renan, dont Ulysse Maynard, l'auteur de tous les comptes rendus sur le sujet, faisait plus de cas. Il s'agissait de l'écriture de contre vies de Jésus qui, plutôt que d'entrer en controverse avec Renan, faisait le choix de proposer un récit divergent, appuyé sur une lecture des évangiles comme sources inspirées. L'une des plus célèbres parmi ces tentatives fut celle de Louis Veuillot, qui abandonna pour l'occasion la verve pamphlétaire qui l'avait rendu si célèbre pour produire, sur le modèle des bons romans que des auteurs catholiques opposaient aux mauvais romans, sa *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*<sup>55</sup>. Maynard y consacrait de longs développements en juin 1864, regrettant toutefois que l'auteur, dans sa démarche dogmatique intransigeante, n'ait pas adapté son propos pour le rendre accessible à ceux qui ne possédaient pas les clés d'une lecture chrétienne des Écritures<sup>56</sup>.

Face à Renan, le ton changea avec la parution de *Jésus*. Autant les dangers de la *Vie de Jésus* avaient été en large part minimisés, autant la parution d'un volume accessible au lectorat populaire apparaissait comme une menace. Quelques jours après la parution, en mars 1864, *La Bibliographie catholique* reproduisait, chose exceptionnelle, un article paru dans *Le Figaro* du 6 mars. Dans « Encore M. Renan », Ernest Daudet, romancier et frère du plus célèbre Alphonse, soulignait à quel point la nouvelle édition accentuait les dangers d'un mauvais livre :

Écrire une vie de Jésus dans l'unique but de nier la divinité du christianisme ; l'écrire sous une forme accessible seulement aux gens lettrés ; en faire en quelque sorte une œuvre purement scientifique, que des savants seuls approfondiront et sauront apprécier, c'est accomplir un acte d'indépendance que des prêtres ont le droit de déclarer hérétique, et que des laïques peuvent comprendre et admettre, même en le blâmant.

Mais quitter le domaine de la science ; enlever au livre sa physionomie première ; en faire disparaître [...] tout ce qui pouvait en rendre la lecture difficile aux classes pauvres et illettrées ; le mettre, par sa forme et par son prix, à la portée de tous ; le jeter dans les masses pour faire germer parmi elles des doctrines qui seraient la perte de la société qu'elles arriveraient à convertir, c'est faire une révolution d'autant plus coupable que ce qu'elle veut détruire est plus sacré, et que, commencée en haut, c'est en bas que son résultat est appelé à se produire.

---

<sup>54</sup> *Bibliographie catholique*, 1863, 30, p. 411-429.

<sup>55</sup> Louis Veuillot, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, Paris, Bruxelles, Régis Buffet, 1864 ; sur cette stratégie de réponse à Renan, Robert D. Priest, *The Gospel according to Renan*, p. 130-134 et Nathalie Richard, *La Vie de Jésus de Renan*, p. 183-185.

<sup>56</sup> *Bibliographie catholique*, 1864, 31, p. 488.



Tel est l'acte dont M. Renan n'a pas redouté de prendre la responsabilité<sup>57</sup>.

Dans le compte rendu qu'il rédigeait en avril, Maynard reprenait cette appréciation à son compte :

La *Vie de Jésus* était une bien mauvaise action ; mais le *Jésus* populaire, voilà le crime !  
Comprend-on le vide que ferait dans le peuple la suppression de la foi à la divinité de Jésus, et par quels monstres d'ignominies et de misères il serait rempli !<sup>58</sup>

Ainsi apparaît, à propos du livre de Renan, l'une des préoccupations majeures des censeurs catholiques de la lecture. Leur vigilance est différentielle et la rigueur des prescriptions varie selon les types de livres et de lecteurs.

Dans *La Bibliographie catholique*, la catégorisation des livres et des lecteurs était explicite, de même que la dimension catégorielle des préconisations. Chaque volume semestriel s'achevait en effet par une table récapitulative des ouvrages examinés. Ces derniers y étaient listés par ordre alphabétique des titres, chacun étant précédé d'un code constitué de chiffres et de lettres. Cette formule permettait de récapituler les types de lecteurs auxquels le livre était adapté ainsi que la valeur de son contenu. Elle constituait un outil pratique pour les prescripteurs de lecture qui, en un coup d'œil, pouvaient s'assurer de l'attitude à adopter face à un livre qu'ils envisageaient d'acheter, de lire, de prêter ou de recommander.

Les lecteurs étaient ainsi répartis en six catégories, désignées par des chiffres :

1. Indique les ouvrages qui conviennent aux enfants.
2. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'une instruction ordinaire, telles que les artisans et les habitants des campagnes.
3. — les ouvrages qui conviennent aux jeunes gens et aux jeunes personnes. — Le titre de l'ouvrage indique souvent qu'un livre convient plus particulièrement à un jeune homme ou à une jeune personne.
4. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'un âge mur, aux pères et aux mères de famille, à ceux qui sont chargés de l'éducation des autres.
5. — — aux personnes instruites, qui aiment les lectures graves et solides.
6. — les ouvrages de controverse, de discussion religieuse ou philosophique<sup>59</sup>.

On le voit, cette catégorisation du corps social des lecteurs obéissait à plusieurs logiques, en majorité autres que celle des hiérarchies socio-économiques. Sur ce point précis, la société n'était scindée qu'en deux : aux élites éduquées s'opposaient des catégories populaires réduites à leurs franges alphabétisées, urbaines et rurales. Autant que les classes sociales, prévalaient des critères d'âge (enfants, jeunes, personnes d'âge mûr), de niveau d'éducation, de genre et de fonction sociale (clercs, personnes en position d'autorité ou d'encadrement dans un cadre éducation privé ou collectif). Les formulations

<sup>57</sup> Ernest Daudet, « Encore M. Renan », *Bibliographie catholique*, 1864, 31, p. 235.

<sup>58</sup> Ulysse Maynard, « *Jésus*, par M. Ernest Renan, membre de l'Institut... », *Bibliographie catholique*, 1864, 31, p. 299.

<sup>59</sup> « Table alphabétique des ouvrages examinés. Explication des signes employés dans cette Table, et qui précèdent les titres des ouvrages », *Bibliographie catholique*, 1864, 31, p. 508.

soulignaient l'importance des préoccupations touchant aux lectures des femmes, dont le rôle dans l'encadrement de la société (au sein de la famille, des institutions éducatives, des structures de soin et d'assistance) était mis en exergue. Elles isolaient également, comme une catégorie à part, les clercs eux-mêmes. Se configurait ainsi un monde social des lecteurs qui n'était pas celui de la statistique administrative, ni celui de l'économie politique. Ainsi que l'ont noté les analystes des politiques catholiques face aux livres, le « lectorat populaire » n'était pas une catégorie socio-économique<sup>60</sup>.

À ce codage par chiffres s'adjoignait un second niveau, constitué de symboles qui venaient préciser la nature du contenu et parfois redoubler la spécification du lectorat : « \* » signalait les ouvrages d'instruction religieuse et de dévotion ; « † » isolait les livres qui convenaient particulièrement aux ecclésiastiques. Une série de lettres enfin fournissait une grille d'évaluation des contenus. Les livres étaient classés en trois catégories : « A » correspondait aux bons livres, qui « conv[enai]ent à tous les lecteurs » et pouvaient être conseillés sans réserve, tandis qu'« Y » signalait les livres « absolument mauvais » à proscrire. « M » indiquait les « ouvrages médiocres, même dans leur spécialité » dont, on l'a vu, la revue déplorait la multiplication. Certaines de ces lettres enfin, pouvaient être placées après un chiffre. « R » indiquait qu'un ouvrage, « quoique bon ou indifférent », devait être conseillé ou permis avec réserve à la classe de lecteur considérée parce que certains passages méritaient explication ou révision. « Y » placé après un chiffre précisait qu'un livre, qui pouvait être lu « par quelques-uns, et pour des raisons exceptionnelles », était dangereux pour le plus grand nombre au sein de la classe spécifiée.

Cette grille fut appliquée, entre juillet 1863 et juin 1864, aux livres de Renan et de ses critiques. 99 ouvrages et brochures furent ainsi commentés par *La Bibliographie catholique*. La médiocrité des réponses à Renan, qu'Ulysse Maynard avait explicitement dénoncée dans ses comptes rendus, était visible dans le pourcentage important (21%) des titres classés « M » sans autre indication. Des indications spécifiant le lectorat étaient fournies pour 57 des 99 textes considérés. Elles signalaient clairement que la controverse devait rester l'affaire exclusive des adultes et des catégories éduquées. La grande majorité des titres (31 sur 57) était jugée adaptée pour les groupes désignés par les chiffres 4, 5 et 6 (personnes d'un âge mur, pères et mères de famille, ceux qui étaient chargés de l'éducation des autres ; personnes instruites qui aimaient les lectures graves et solides ; ceux qui lisaient les ouvrages de controverse, de discussion religieuse ou philosophique) ; 17 étaient désignés comme pouvant être lus avec profit par les groupes 4 et 5. Au total 84% des ouvrages jugés recommandables l'étaient donc pour ces seules catégories.

Deux ouvrages uniquement pouvaient être conseillés aux jeunes (groupe 3). Le premier, *Ernest Renan et l'Évangile* de l'abbé Louis Clabaut, était une brochure de trente pages, rédigée par un professeur de philosophie dans une institution religieuse de Boulogne-sur-Mer, vendue au coût de 1 fr 25<sup>61</sup>. Le second

<sup>60</sup> Ce point est mis en avant dans Loïc Artiaga, *Des « torrents de papier »*, p. 98-100 ; Claude SAVART, *Les Catholiques en France au XIXe siècle*, p. 438-459.

<sup>61</sup> Louis Clabaut, *Ernest Renan et l'Évangile*, Paris, V. Palmé, 1863 ; *Bibliographie catholique*, 1863, 30, p. 425.

était l'*Histoire de Jésus-Christ d'après les Évangiles et la tradition, expliquée à l'aide des monuments et de la description des lieux, et de commentaires des écrivains ecclésiastiques*, de l'abbé Jean-Jacques Bourassé, professeur de zoologie au petit séminaire de Tours, connu pour ses travaux amateurs d'entomologie et d'archéologie. Il s'agissait d'un volume de 580 pages vendu 6 fr 50. Paru en 1862, il était néanmoins intégré en 1864, dans l'ensemble des réponses à Renan. Malgré leurs différences de format et de prix, les deux livres avaient en commun de faire un récit de la vie du Christ qui se fondait strictement sur l'autorité des évangiles. Le second était tout particulièrement loué pour des qualités propres à un ouvrage destiné à la jeunesse. La simplicité de sa trame narrative chronologique, non interrompue par des digressions d'exégèse, et le pittoresque des notations géographiques et archéologiques permettaient aisément au lecteur de se transporter par l'imagination sur les lieux de l'action et d'entrer en empathie avec les personnages, dans une démarche propice à l'éducation et à l'édification<sup>62</sup>.

Aucun des titres listés n'était en revanche recommandé pour les lecteurs populaires désignés par le chiffre 2, et aucun n'était qualifié par la lettre A indiquant un bon livre destiné à tous. Cette absence pouvait paraître étonnante au regard des commentaires portés dans les colonnes de *La Bibliographie catholique* sur les *Lettres sur la Vie d'un nommé Jésus selon M. Renan, membre de l'Institut*, par Jean Loyseau, cordonnier<sup>63</sup>. Vendu au prix de deux francs, ce volume in-12 de 266 pages s'adressait à un lectorat populaire urbain, auquel l'auteur prétendait appartenir (il s'agissait en réalité de Paul de Geslin, vicomte de Kersolon). Il était signé du principal animateur de *L'Ouvrier*, l'un des périodiques de la presse catholique populaire naissante. Ulysse Maynard en louait ainsi le contenu :

Rien n'a été publié à la fois de plus complet et de plus populaire : c'est un livre à répandre parmi les ouvriers et le peuple où la *Vie de Jésus* aurait pénétré directement ou par ricochet<sup>64</sup>.

La disparition de ce jugement dans le classement synthétique semestriel soulignait à quel point la question du lectorat populaire suscitait embarras ou hésitations parmi les censeurs catholiques du livre. Pour les collaborateurs de *La Bibliographie catholique*, contrairement à la stratégie revendiquée dès le premier numéro, il apparaissait en effet que lutter contre la pénétration du mauvais livre de Renan dans les catégories populaires ne devait pas passer principalement par le livre, mais par l'intermédiaire d'un commentateur, clerc ou laïc.

Cette hésitation face à l'efficacité d'une lutte par le livre contre le mauvais livre transparissait également dans la prudence avec laquelle les ouvrages liés à la controverse autour de Renan étaient classés comme « absolument mauvais » et donc, en théorie, interdit à la lecture. Parmi les 99 titres cités, seuls onze (dont la *Vie de Jésus*, sa traduction italienne, et *Jésus*) étaient classés « Y ». Il s'agissait principalement de publications ouvertement athées ou déistes, ainsi que des critiques favorables issues

---

<sup>62</sup> Jean-Jacques Bourassé, *Histoire de Jésus-Christ d'après les Évangiles et la tradition, expliquée à l'aide des monuments et de la description des lieux, et de commentaires des écrivains ecclésiastiques*, Tours, Alfred Mame, 1862 ; *Bibliographie catholique*, 1864, 31, p. 367 et 370.

<sup>63</sup> Paris, C. Blériot, 1863.

<sup>64</sup> *Bibliographie catholique*, 1863, 30, p. 424.

des rangs protestants. Ces interdictions suivaient les préconisations romaines, puisque *La Bibliographie catholique* publiait régulièrement les listes des ouvrages mis à l'Index, mais non sans une certaine autonomie. Plusieurs des ouvrages classés Y n'étaient en effet pas prohibés par Rome, tandis que certains ouvrages interdits par le Saint-Office étaient mentionnés sans faire l'objet d'une analyse. Aussi les collaborateurs de la revue estimaient-ils le danger, depuis Paris, différemment des censeurs du Vatican.

En usant avec parcimonie, ils avaient sans nul doute conscience du caractère potentiellement contreproductif de toute prohibition. En effet, le scandale de la *Vie de Jésus* mit en relief les impasses d'une stratégie d'interdiction. En condamnant la *Vie de Jésus*, les adversaires de Renan la faisaient connaître et lui conféraient la séduction du livre défendu. En diffusant leurs arguments sous forme imprimée, ils contribuaient au renforcement d'une pratique culturelle qui suscitait pourtant leur méfiance. Certains contemporains en eurent conscience. Inquiets, quelques rares évêques, tels Mgr Pierre-Henri Giralde de Langalerie, évêque de Belley, et Mgr Casimir-Alexis Wicart à Laval, demandèrent à leurs clercs de ne pas évoquer la *Vie de Jésus* durant les offices et de ne faire usage des arguments qu'ils avançaient contre l'ouvrage qu'au cas où ils seraient directement interrogés par les fidèles<sup>65</sup>. D'autres, plus pragmatiques, assumèrent que le livre de Renan serait lu par les croyants et proposèrent de véritables guides de lecture. Il en fut ainsi de l'abbé Clovis Pinard, curé de la paroisse Notre-Dame de Versailles, qui fit paraître en 1863 une brochure intitulée *Notes à l'usage des lecteurs du Jésus de M. Renan*. L'objectif était de guider ceux qui, bravant les interdictions, entreprendraient la lecture du livre. Pinard leur proposait une série de notes « prises sur le coup même de l'impression [éprouvée] en lisant »<sup>66</sup> qui réfutaient, au fil du texte, les principales allégations de Renan. Ainsi l'ouvrage était-il une invitation à la lecture autant qu'une condamnation. Entre le lecteur et le livre, il réintroduisait néanmoins la troisième voix, virtuelle, d'un clerc interprète et commentateur. L'option choisie par Pinard ne suscita pas l'adhésion des rédacteurs de *La Bibliographie catholique*. L'ouvrage était classé dans la catégorie des livres médiocres et le compte rendu soulignait toute l'ambiguïté de la démarche : les notes de lectures proposées étaient inintelligibles à qui n'avait pas la *Vie de Jésus* sous les yeux<sup>67</sup>.

Ainsi, à propos de la *Vie de Jésus*, la stratégie de lutte contre le livre par le livre semblait atteindre ses limites. Jugée efficace pour les élites, elle révélait ses failles lorsqu'elle s'adressait au lectorat populaire. Plus que d'une mise à sa disposition de bons livres, celui-ci avait besoin d'être tenu éloigné du libre choix de ses lectures et ne devait y accéder que sous la stricte surveillance des éducateurs et des clercs.

---

<sup>65</sup> Pierre-Henri Giralde de Langalerie, « Circulaire de Mgr P. H. Giralde de Langalerie, évêque de Belley (29 septembre 1863) », in E. Renan, *Histoire des origines du christianisme*, Paris, R. Laffont, 1995, vol. 2, p. 1087-1088 ; Casimir-Alexis Wicart, « Lettres de Mgr C. A. J. Wicart, évêque de Laval (14 août 1863) », in E. Renan, *Histoire des origines du christianisme*, Paris, R. Laffont, 1995, vol. 2, p. 1102.

<sup>66</sup> Clovis Pinard, *Note à l'usage des lecteurs du Jésus de M. Renan*, Paris, Bray et Douniol, 1863, p. 4.

<sup>67</sup> *Bibliographie catholique*, 1863, 30, p. 249.

## Conclusion

Ainsi la *Vie de Jésus* fut-elle en France un « événement littéraire » à multiples dimensions, survenant en un temps où la notion même était théorisée<sup>68</sup>. Événement de librairie, touchant à l'histoire de l'édition comme à celle des idées, l'ouvrage fut aussi un « événement de lecture », puisque se déployèrent autour de lui réflexions et pratiques qui fournissent à l'historien du début du XXI<sup>e</sup> siècle une exceptionnelle entrée dans les manières de lire, mais aussi dans les interrogations, les craintes et les espoirs que suscitèrent, autour de 1860, la multiplication et la démocratisation de l'imprimé et des pratiques culturelles nouvelles qui lui étaient associées.

Il serait trompeur toutefois de penser que l'Église catholique, en 1863 et 1864, ne rassembla ses armes contre les mauvais livres qu'à propos de la *Vie de Jésus*. La dimension biographique et sentimentale du livre de Renan le fit comparer fréquemment à un roman et les arguments forgés depuis les années 1840 sur les dangers de la fiction contemporaine furent réinvestis à son propos. De fait, les mises à l'Index de la *Vie de Jésus* et de *Jésus* coïncidèrent dans le temps avec les premières condamnations portant, non plus sur un titre unique, mais sur l'ensemble de l'œuvre d'un romancier<sup>69</sup>. La lutte contre le mauvais livre était donc encore largement orientée contre le roman. De même, l'année 1863 correspondit à un pic de l'offensive catholique contre le spiritisme. Les colonnes de *La Bibliographie catholique* en témoignent : les livres d'Alan Kardec, les journaux spirites suscitèrent alors une inquiétude aussi grande que l'exégèse critique et l'ambition modernisatrice de Renan. La doctrine jugée satanique qu'ils propageaient et le vaste succès qu'ils rencontraient paraissaient une menace tout aussi grande pour la foi et pour le dogme<sup>70</sup>.

---

<sup>68</sup> Corinne Saminadayar-Perrin (dir), *Qu'est-ce qu'un événement littéraire au XIX<sup>e</sup> siècle ?*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2008.

<sup>69</sup> Jean-Baptiste Amadiou, « La littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle à l'Index », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2004, 2, p. 395-422.

<sup>70</sup> Guillaume Cuchet, *Les voix d'outre-tombe. Tables tournantes, spiritisme et société au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2012, p. 371.